

Monsieur le ministre, comme les intervenants qui m'ont précédé, je vous le redit avec une certaine gravité : votre réforme doit être rejetée parce qu'elle est socialement injuste et économiquement inefficace.

Socialement injuste car elle fait reposer l'essentiel de l'effort financier sur les salariés. Vous refusez de toucher au bouclier fiscal. Vous refusez de toucher aux revenus du capital et du patrimoine. Au bout du compte, les salariés porteront 90 % de l'effort total.

Vous savez que 65% des plus de 50 ans n'ont plus accès à l'emploi. En repoussant le départ à la retraite vous allez transférer la charge économisée sur l'assurance chômage et les minimas sociaux. En allongeant la durée de chômage vous allez mécaniquement entraîner une baisse du montant des pensions.

Tout cela apparaît désormais aux yeux du plus grand nombre comme une provocation sociale face aux difficultés économiques que connaissent les français. **Vous détruisez le bouclier social pour tenir coûte que coûte le bouclier fiscal.**

C'est une réforme socialement injuste parce que le passage de 65 à 67 ans de l'âge de départ à la retraite à taux plein, frappera d'abord les salariés aux carrières fractionnées. Je pense aux femmes et aux personnes les moins qualifiées qui occupent des emplois précaires.

Non seulement les femmes sont toujours pénalisées avec des salaires inférieurs à ceux des hommes mais demain elles devront travailler plus longtemps. C'est travailler plus pour gagner moins !

Socialement injuste votre réforme, parce que la prise en compte de la pénibilité repose sur une approche individuelle et médicalisée de la pénibilité. **Seront exclus du dispositif la plupart des salariés exposés à des formes de pénibilité qui produisent des effets le plus souvent différés sur la santé.**

C'est le cas de la majorité des cancers professionnels. C'est le cas pour le travail nocturne. C'est souvent le cas des troubles musculo-squelettiques qui révèlent tout leurs dégâts au-delà de 65 ans

Irez-vous dire, Monsieur le ministre, à tous ceux qui connaissent des conditions de travail dangereuses ou épuisantes, que s'ils ont la chance d'être physiquement cassés ou malades, ils pourront partir à 60 ans ?

Irez-vous l'expliquer aux salariés agricoles, je pense notamment à ceux qui travaillent dans la viticulture et qui devront continuer 2 ans de plus ? Car dans ces conditions on est sûr qu'ils finiront cassés !

Mais c'est aussi une réforme économiquement inefficace qui ne prévoit aucun financement durable au-delà de 2018. A défaut de vouloir toucher au bouclier fiscal pour les plus riches, vous utilisez le fonds de réserve des retraites qui devait financer le pic des départs à partir de 2020. Que restera -il pour les générations futures ? **Comment seront financées leurs retraites ?**

Je pourrais multiplier les exemples tant cette réforme qui fait peser tout les efforts sur les seuls salariés est injuste. **La « France qui se lève tôt » attendait autre chose de ce Gouvernement!** C'est pour toutes ces raisons et parce que vous ne voulez pas entendre nos propositions que nous refusons ce projet.